

Dès le vendredi 10 octobre 2014

## Réouverture de la piscine Antoine-Brossard

**Brossard, le 10 octobre 2014** - La Commission Scolaire Marie Victorin (CSMV) a informé aujourd'hui la Ville de Brossard qu'elle permettait à nouveau l'accès à la piscine intérieure de l'école secondaire Antoine-Brossard, située au 3055, boulevard de Rome. La réouverture est prévue pour le vendredi 10 octobre.

Un problème de plomberie dans les vestiaires est à l'origine des différentes périodes de fermeture. L'investigation effectuée par la CSMV a permis d'identifier le problème et des travaux correctifs sont prévus très prochainement afin de remédier à cette situation. Ces derniers ne compromettent nullement la réouverture.

### Travaux correctifs

Pendant la période des travaux à venir, les vestiaires et la piscine demeureront accessibles. Cependant, le service d'alimentation en eau dans les vestiaires sera interrompu. Les usagers seront invités à utiliser les toilettes situées à l'extérieur des vestiaires. Par ailleurs, il ne sera pas possible de prendre une douche.

Cette situation est temporaire et un retour à la normale est attendu sous peu.

### Activités aquatiques

Les récentes fermetures de la piscine ont entraîné des répercussions sur le déroulement des activités aquatiques. Dans cette foulée, la Ville peut compter sur la bonne collaboration de son gestionnaire des installations aquatiques, *Récrégestion*.

Afin de s'assurer de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des personnes inscrites, un nouveau calendrier de session sera présenté. Ce dernier sera remis par le moniteur lors de votre prochain cours.

Le nombre de cours offerts pourrait être révisé. Un crédit sera émis automatiquement aux clients dont le nombre de cours est différent de l'offre initiale.

### Remboursement

Les clients qui désirent un **remboursement de la portion du cours annulée** au lieu d'un crédit n'auront qu'à remplir le formulaire remis sur place et le faire parvenir, par la poste, à **l'École Aquajoue, au 8350, boulevard Pelletier, Brossard, J4X 1M8** ou le remettre au superviseur qui sera présent à la piscine.

Les personnes désirant obtenir un **remboursement complet** pourront transmettre leur demande au gestionnaire, par la poste à l'École Aquajoue (même adresse que ci-dessus). Cependant, si le premier cours a été offert, des frais de 10 % seront retenus.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le déroulement des activités aquatiques en composant le 450 923-6677 ou en se présentant au 8350, boulevard Pelletier, Brossard. Les heures d'ouverture sont du lundi au jeudi, de 13 h à 20 h et les vendredis, de 8 h 30 à 12 h, et de 13 h à 16 h 30.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311